



Information mensuelle des élus AVENIR  
au CSE SSG – Mai 2023

# Non à mainmise de la direction sur les expertises légales du CSE

## La direction a tenté de brider l'expertise 2023 sur la situation économique et financière !

Les élus AVENIR sont intervenus en CSE du 25 et 26 avril pour faire valoir les dispositions claires du Code du travail (Article L 2312-15), concernant l'expertise légale de la situation économique et financière de l'entreprise, qui indique ([Demandez les détails](#)) :

L'article [L 2312-15](#) indique :

... En vue de cette consultation, l'employeur met à la disposition du comité... :

**1° Les informations sur l'activité et sur la situation économique et financière de l'entreprise ainsi que sur ses perspectives pour l'année à venir. Ces informations sont tenues à la disposition de l'autorité administrative ;**

Ainsi la direction qui voulait fermement limiter l'expertise légale aux données clôturées au 31/12/2022 était mise devant ses responsabilités par nos élus.

Le CSE et les salariés n'acceptent pas une simple expertise d'examen des comptes annuels clôturés alors que la Loi impose, sous le contrôle de l'autorité administrative (Inspection du travail), une expertise sur la situation actuelle et les perspectives de SOPRA STERIA GROUP suite à :

- L'achat de CS GROUP (France, 273 M€ en 2022, 2100 salariés)
- L'achat de ORDINA (Pays-Bas, 430 M€ en 2022, 2717 salariés) en cours
- L'achat de TOBANIA (Belgique, 225 M€ en 2022, 2000 salariés)
- Les difficultés des opérations avec les banques SPARDA (Allemagne)

Sans volonté de gêner la direction, il n'était pas possible pour AVENIR d'accepter cette privation du CSE des informations sur l'activité actuelle de l'entreprise et ses perspectives pour l'année à venir.

### Elections Professionnelles d'octobre 2023

**REJOINS-NOUS!** [Info@avenir-soprasteria.com](mailto:Info@avenir-soprasteria.com)

Tu veux devenir représentant du personnel et prendre part positivement aux décisions importantes de l'entreprise ?

AVENIR t'offre le cadre et les moyens aux élections professionnelles 2023.

Nos représentants sont formés (ELEGIA Formation) et sont soutenus dans l'exercice de leur mandat par les moyens importants d'AVENIR et ses résultats depuis 2006.

Avec AVENIR, pas de BLA BLA que des résultats et des actions efficaces dans l'intérêt des salariés.

Avenir est une équipe 100% Salariés, Indépendants et Engagés.

